

Ecrit par le 3 février 2026

# (Vidéo) Vaucluse, le Département consacre Rasteau comme chef de file du Gravel bike et prévoit 3 itinéraires balisés de 150 km.



Dans le cadre de sa politique de plein air et de loisirs le Département de Vaucluse consacre Rasteau comme lieu de référence du gravel. Le centre sera distingué par deux labels FFCT (Fédération française de cyclotourisme) et FFC (Fédération française de cyclisme) et de la marque 'Accueil vélo de France' de Vélo tourisme. Objectif : séduire la sphère des pros du vélo et du cyclotourisme.

Ainsi, le territoire devient le référent national du gravel, pratique du vélo 'tout sentier' et consacre Rasteau comme chef de file de la pratique sportive et touristique très tendance. Et ça n'est pas tout, un séjour itinérant de plusieurs jours sera également proposé, adossé aux trois centres CDPAL (Centres

Ecrit par le 3 février 2026

Départemental de Plein Air et de Loisirs) ralliant Rasteau, Sault et Fontaine-de-Vaucluse, pour accueillir et accompagner des collégiens, lycéens et clubs sportifs.

### Une offre globale

Le centre de Rasteau proposera aussi des séances de découverte et d'initiation aux disciplines Gravel et Bikepacking, des séjours thématiques axés sur le territoire et l'itinérance. Son produit phare ? Un séjour itinérant, sur plusieurs jours, reliant les trois centres du CDPAL : Rasteau, Sault et Fontaine-de-Vaucluse.

### Stages à la carte

Des stages de perfectionnement seront proposés à la carte aux adultes et adolescents à partir du collège et du lycée, en raison du matériel disponible (tailles des vélos sur le marché) et constitués en groupes, ainsi que les clubs et les équipes professionnelles de cyclisme, par exemple, pour la préparation de leur saison, ou pour des séjours de cohésion.

### Vous avez dit gravel ?

Le Gravel Bike (littéralement vélo sur le gravier) est une pratique de vélo conçu pour emprunter routes, chemins et sentiers à la découverte de paysages. Ce sport associe la pratique du VTT (vélo tout terrain) et celle du vélo d'endurance, en version confort afin d'étendre sa pratique sur une plus longue durée.

### Grande traversée VTT

La Grande traversée VTT de Vaucluse, a d'ores et déjà impulsé des projets de création de boucles Gravel à partir des deux sites FFC-VTT Luberon et Ventoux, ainsi que l'élaboration d'une topocarte des itinéraires Gravel en Vaucluse (éditeur Vtopo) : Mont Ventoux, Dentelles de Montmirail, Monts de Vaucluse, Grand Luberon, Petit Luberon. Egalement, le Vaucluse propose actuellement 5 destinations vélo et 3 grandes itinérances, via les paysages de l'[Isle-sur-la-Sorgue](#) et de la Vallée-du-Rhône à travers les vignes et les vergers et balades urbaines et périurbaines, la via [Rhôna, Venaissia](#) et la [Méditerranée](#) à vélo.

### Le Département

Le Département fonde le site de Rasteau sur une offre vélo, en particulier sur le nouveau marché du Gravel et du Bikepacking pour permettre une initiation à ces modes doux de découverte du territoire. Le projet du Département inclut l'acquisition de matériels spécifiques comme une flotte de vélos Gravel, des sacoches, un GPS ainsi que l'aménagement de locaux pour l'accueil de groupes, la création d'une offre d'activités ainsi que l'installation d'un réseau d'itinéraires au départ du centre. D'ailleurs, les vélos Gravel sont conçus et assemblés dans le Vaucluse, à Méthamis, par [MW-Cycle](#), dans une approche locale et écoresponsable.

### Le Vaucluse roi du vélo

Le Département dispose depuis 1987 d'un Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs ([CDPAL](#)) au sein du Service Sports et Education Populaire. Le CDPAL est composé de trois sites, l'un permanent à Fontaine-de-Vaucluse, un autre saisonnier à Sault et, depuis septembre 2019, d'un nouveau site à Rasteau. Il accueille des collégiens, des lycéens, des clubs sportifs vauclusiens et propose des prestations d'encadrement d'activités de pleine nature, ainsi qu'un service d'hébergement et de restauration. Les

Ecrit par le 3 février 2026

activités proposées sont également le kayak, le VTT, la course d'orientation, l'escalade, la spéléologie et le biathlon et sont encadrées par des agents du Département.

Centre départemental de plein air et de loisirs 04 90 20 32 33. [cdpal@cg84.fr](mailto:cdpal@cg84.fr) et [www.provence-A-velo.fr](http://www.provence-A-velo.fr)

## Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon



**Ecole, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.**

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux

Ecrit par le 3 février 2026

habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en place quand on ne connaît pas, jusqu'à présent, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus clair et de lancer son plan de déconfinement.

### **« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »**

Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

### **Les écoles en première ligne**

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-reentrée destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation sociale, l'accès aux écoles sera échelonné : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abords voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m<sup>2</sup>, ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel

Ecrit par le 3 février 2026

que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différencierées.

### **« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »**

« Les 2 écoles que nous avons fait fonctionné pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.

« Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à rescolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froid seront proposé à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

**[Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon](#)**

### **Réouverture des crèches**

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

Ecrit par le 3 février 2026

## **Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon**

### **Accès aux parcs et jardins**

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.

A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

## **Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon**

### **Les services publics municipaux et les mairies de quartier**

## **Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier**

### **Des masques pour tous**

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

## **Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques**

### **Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli**

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

Ecrit par le 3 février 2026

## « Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par la rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.

Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

**[Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés](#)**

## Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité

Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

## « Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai - uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si

Ecrit par le 3 février 2026

nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

**[Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon](#)**

### **Mobilité : repenser le rapport à l'espace public**

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

### **« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »**

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

Ecrit par le 3 février 2026

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

### **Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon**

#### **Bientôt un plan de relance économique**

Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.

**« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »**

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m<sup>2</sup> et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont récemment interpellé par courrier le président dans la République à ce sujet.

### **Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon**

Ecrit par le 3 février 2026

## Ventoux contre cancer



L'association Ventoux contre cancer avec ses partenaires bénéficiaires, l'Institut Sainte-Catherine Avignon- Provence, La Timone Assistance publique hôpitaux de Marseille et Cami sport & cancer, récoltent des fonds pour lutter contre le cancer lors d'opérations de 'sponsoring' engageant des équipes - dont des patients- à gravir, à pied ou à vélo, le Ventoux. La prochaine édition, au départ de Sault jusqu'au sommet du mont Ventoux, aura lieu jeudi 3 et vendredi 4 septembre prochains.

En 2019 plus de 88 000€ avaient été collectés par les 135 Français qui couraient aux côtés des Néerlandais, initiateurs de cette course depuis 14 ans. Sainte-Catherine avait ainsi reçu plus de 55 000€, puisque ce sont les sponsors des participants qui choisissent leur bénéficiaire avec le projet attaché. Sur les 55 000€, 18 000€ avaient été dédiés à l'achat de tablettes tactiles pour distraire les patients en cours de traitement de chimiothérapie et 36 000€ destinés à la recherche en finançant un poste de travail à l'Unité de recherche clinique. Pour l'édition 2020, l'Institut Sainte-Catherine a identifié deux besoins : améliorer la qualité de vie et le confort des patients avec l'utilisation d'un appareil de radiologie mobile dont le coût d'acquisition se monte à 45 000€ et l'acquisition d'applicateurs gynécologiques radio-transparents compatibles IRM pour les traitements par curiethérapie haut débit de dose (HDD) à hauteur de 30 000€.